

janvier 2009

Les Brèves



Bulletin municipal d'information de Cernay-la-Ville

Vie municipale

INFOS DIVERSES

- **Nouveaux tarifs des passeports** à compter du 1^{er} janvier 2009
Majeur 89 €, mineur de 15 à 18 ans 45 € et mineur de - de 15 ans 20 €. En cas de perte ou vol de la carte d'identité, pour son renouvellement, l'usager devra s'acquitter d'un droit de timbre de 25 €.
- Si vous souhaitez accueillir un enfant biélorusse (région de Gomel) du 20/3 au 10/4/2009 par l'intermédiaire de l'Association ESPOIR Tchernobyl, veuillez contacter au plus vite Madame Barber au 01 34 85 20 04 pour tous renseignements.

EDITO

Le début de l'année 2009 risque d'être déterminant pour l'avenir de notre Parc Naturel Régional.

Comme vous le savez, depuis mai 2007, la charte du Parc est en cours de révision. Dans le cadre de cette révision, la Région Ile-de-France a demandé une extension du périmètre d'étude. Ceci représente un travail de concertation considérable puisque l'étude ne porte plus sur les 21 communes actuelles mais sur un territoire élargi à 62 communes, après que certaines d'entre elles n'ont pas souhaité s'y associer.

Réviser une charte de Parc, consiste à dresser un état des lieux précis pour définir un référentiel et un cadre économique, social et culturel pour les 10 années à venir.

Alors que l'étude était pratiquement bouclée, la Région vient de délibérer en novembre pour rajouter 14 nouvelles communes au périmètre précédemment défini. Cette décision, prise par une assemblée régionale restreinte, s'avère de nature purement politique. Elle compromet le travail déjà accompli au risque de faire échouer la révision en cours.

La conséquence irrévocable, si la révision n'arrivait pas à son terme, serait la **disparition du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse**.

C'est pourquoi, le conseil municipal vient de prendre une motion pour soutenir le Président du Parc dans sa démarche d'intervention auprès du ministre de l'Environnement afin d'obtenir un avis d'opportunité de l'Etat. Le Président est également soutenu par Valérie Pécresse qui s'est opposée au vote en sa qualité de Conseillère Régionale.

La situation est préoccupante, mais d'un naturel résolument optimiste, j'espère, une fois encore, que la raison l'emportera.

L'année 2009 sera, à plus d'un titre pour nous, élus locaux, une année charnière.

Dans un contexte économique difficile, alors que l'Etat engage la réforme des collectivités territoriales, je veux croire en un avenir prometteur pour la vie de nos communes.

Aussi puisque ce début d'année est propice à formuler des vœux, ceux que je forme pour nous tous sont des vœux d'encouragement. Notre destin nous appartient.

Souhaitons une société plus solidaire, plus empreinte d'humanité.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter ainsi qu'à vos proches et ceux qui vous sont chers, une très bonne année 2009.

Bien cordialement, *Votre maire,*
René MEMAIN

151

